



SITUATION CONJONCTURELLE ET DROITS DE DOUANE : PLAN D'ACTION CANTONAL

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Conférence de presse – 23 octobre 2025

Hausse des droits de douane états-uniens : impacts sur l'économie neuchâteloise

Florence Nater, conseillère d'État,
cheffe du Département de l'économie et de la
cohésion sociale (DECS)

1. Impacts de la hausse des droits de douane sur l'économie neuchâteloise

Un canton particulièrement exposé :

- 3^e canton le plus exportateur par habitant-e
- Les exportations représentent 98% du PIB cantonal
- USA : 1^{er} débouché commercial (37 % des exportations, 5.4 mias en 2024)
- L'industrie représente 33% de l'emploi total

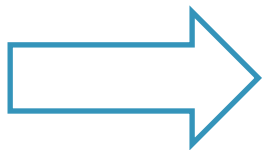
Défis additionnels :

- Situation conjoncturelle déjà ralentie
- Pluralité des taxes induites par la politique américaine
- Écart tarifaire USA/UE
- Force du franc suisse

2. Impacts sur les emplois

Évaluations basées sur la réaction du canton de Neuchâtel (comparativement à la situation suisse) lors de 2 chocs économiques majeurs (subprimes 2008-2009, abandon du taux plancher 2015)

	Année	Taux de chômage moyen NE %	Variation par rapport à l'année précédente		Taux de chômage moyen CH %	Variation par rapport à l'année précédente	
Crise subprimes	2008	3.3	+2.5 pt	+74%	2.6	+1.1 pt	+44%
	2009	5.8			3.7		
Crise franc fort	2014	5.1	+0.7 pt	+14%	3.0	+0.3 pt	+9%
	2016	5.8			3.3		



Compte tenu de sa structure, Neuchâtel surréagit aux chocs externes

2. Impacts sur les emplois

Estimations basées sur les taux de chômage

Les hausses de chômage observées lors de chocs passés

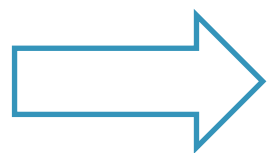
Période	Contexte de crise	Taux chômage mensuel min %	Taux chômage mensuel max %	Variation (points)	Emplois perdus estimés*
2008-2009	Subprimes	3.0	7.2	4.2	3'800
2014-2016	Franc fort	4.8	6.3	1.5	1'400
12 ou 24 mois	Droits de douane Scénario modéré	Actuellement 4.6		~1.5	~1'400*
	Droits de douane Scénario sévère	Actuellement 4.6		~4.2	~3'800*

*1 point de chômage $\approx$ +910 chômeurs/emplois perdus

2. Impacts sur les emplois

Estimation fondée sur les EPT industriels

Emplois EPT Total	Emplois EPT industrie manufacturière	Emplois EPT secteurs potentiellement touchés (Horlogerie, industrie MEM, autres industries) <i>*hors Pharma</i>	Emplois menacés selon estimations (10%)	Emplois menacés selon estimations (20%)
91'900	30'200	28'650	2'860	5'700



En résumé : risque, selon la méthode retenue, de perte de 1400 à 5700 emplois dans le canton (dans le scénario du pire : risque de taux de chômage à 10 % dans le canton)

3. État des lieux des instruments fédéraux

- 08.10.25 : Prolongation, par le Conseil fédéral, de la durée maximale de perception des indemnités en cas de RHT à 24 mois, dès le 1^{er} novembre 2025 et jusqu'au 31 juillet 2026.
- Pour l'heure pas d'autres mesures envisagées par la Confédération dans le domaine des RHT ou de politique économique
- Mobilisations cantonales : cantons Arc Jurassien pour porter les réalités spécifiques de nos cantons industriels ; discussions intercantionales (CDEP-SO, SECO et cantons suisses (4 échanges depuis avril))

Stratégie cantonale

Florence Nater, conseillère d'État,
cheffe du Département de l'économie et de la
cohésion sociale (DECS)

4. Stratégie adoptée par le Conseil d'État

- Actionner les leviers possibles pour un engagement de la Confédération (au-delà de la poursuite des négociations avec les USA)
- Prendre des mesures au niveau cantonal afin d'éviter/limiter les conséquences sur l'économie et la situation globale du canton
- Travailler en étroite concertation avec les représentant-e-s des milieux économiques et des représentant-es des travailleurs et travailleuses (task-force)

Volonté politique du Conseil d'État soutenue par l'adoption, à l'unanimité lors de la session du Grand Conseil du 02.09, d'une **recommandation urgente interpartis** :

[Choc américain des droits de douane : tout faire pour préserver l'emploi !](#)

5. Objectifs du Conseil d'État

- Limiter l'impact immédiat principalement sur les entreprises exportatrices et préserver l'emploi local
 - Assurer et renforcer la résilience des secteurs industriels concernés
 - Favoriser l'adaptation de l'économie cantonale et plus généralement de l'écosystème neuchâtelois à la nouvelle donne économique et géopolitique mondiale.
- Disposer d'un plan d'action cantonal activable rapidement au début 2026**

6. Cadre du plan d'action cantonal

Agir dans la volonté d'un moratoire durant cette crise

- Garantir une visibilité et une stabilité dans les conditions-cadre et le partenariat social au niveau cantonal
- Préserver les évolutions menées ces dernières années
- Sans ajouter de nouvelles taxes, contraintes ou réglementations cantonales à l'encontre des entreprises

Préserver les conditions de travail et les conditions-cadre : «se serrer les coudes ensemble» pour traverser une période mouvementée et potentiellement critique

Plan d'action cantonal : présentation des mesures

Matthieu Aubert, chef du service de l'économie (NECO)

Valérie Gianoli, cheffe du service de l'emploi (SEMP)

7. Plan d'action cantonal

Activation de la task-force économie-emploi

Organe opérationnel réunissant les services concernés et les associations faitières de l'économie et des syndicats.

Mission :

- récolter de l'information
- procéder à des analyses
- identifier des solutions de manière concertée
- représenter les intérêts neuchâtelois auprès des autorités fédérales

7. Plan d'action cantonal - Mesures de politique économique

Création d'un point de contact unique avec hotline et diagnostics rapides

- Gérée par le NECO
- Identification et accompagnement des entreprises les plus exposées en particulier les PME
- Orientation vers les sources d'information existantes
- Horaires étendus
- Activable avant la fin de l'année 2025

7. Plan d'action cantonal - Mesures de politique économique

Coaching et accompagnement des entreprises pour aider au diagnostic de chaque situation

- Première identification des lignes de produits affectés, de la part du chiffre d'affaires menacée et de l'analyse de la dépendance au marché américain
- Accompagnement pour l'adaptation des modèles d'affaires, pour l'adaptation des stratégies commerciales et industrielles et encourager la diversification proactive des débouchés

7. Plan d'action cantonal - Mesures de politique économique

Soutiens à l'innovation et à la diversification des marchés

- **Poursuite des projets de R&D internes aux entreprises faisant partie des DAS** afin d'éviter de mettre le personnel du département R&D en RHT ou de procéder à des licenciements, par **une aide à fonds perdu** (financement de salaires d'ingénieur-e-s sur une période de 3 à 6 mois; mesure expérimentée pendant le Covid)
- **Aide à fonds perdu** pour des projets de **transfert de technologie** via Microcity (selon l'expérience du projet Next Impulse mis en place suite au COVID)
- Partenariat via mandats avec S-GE (agence officielle suisse favorisant l'exportation) pour la **prospection de nouveaux marchés**

7. Plan d'action cantonal - Mesures de politique économique

Renforcement des aides LADE

Outil déployé dans le cadre de la politique économique ordinaire du canton, renforcé au travers du plan d'action cantonal

- Projets d'innovation
- Aide à la croissance
- Industrialisation
- Certification

Positionnement du Conseil d'Etat envers une politique économique contracyclique

7. Plan d'action cantonal - Mesures en matière de politique de l'emploi

Aides au recrutement et/ou formation conditionnées au soutien à l'innovation et à la diversification

- Mesures complémentaires à celles du NECO en matière de diversification ou d'innovation
- Venir en appui à l'augmentation et au développement de compétences des travailleurs-euses
- Ou soutenir des recrutements spécifiques

7. Plan d'action cantonal - Mesures en matière de politique de l'emploi

Développement des compétences durant la période de RHT

- Montée en compétence de la main-d'œuvre pour renforcer la compétitivité
- Financement de formations continues ou spécifiques, pendant la période de RHT, en particulier dans les filières industrielles et activités stratégiques

Incidences financières

Florence Nater, conseillère d'État,
cheffe du Département de l'économie et de la
cohésion sociale (DECS)

8. Coûts et financement du plan d'action cantonal 2026

- Mesures de politique économique : 4'995'000.-
- Mesure en matière de politique de l'emploi : 2'935'300.-

Coût total : 7'930'300.-

- Amendement du Conseil d'État au budget 2026
- Sollicitant un prélèvement à la réserve conjoncturelle

→ Traitement dans le cadre des travaux budgétaires du Grand Conseil

Conclusion

Florence Nater, conseillère d'État,
cheffe du Département de l'économie et de la
cohésion sociale (DECS)

9. Conclusion

- Plan d'action cantonal envisagé pour 2026 destiné à limiter les conséquences de la hausse des droits de douane états-uniens dans un contexte conjoncturel déjà ralenti
- Suivre la situation en continu, adapter au besoin
- Poursuivre le travail en concertation et dialogue avec les acteurs concernés

10. Questions

